Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/03/2026			31/03/2025
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	5 850	5 850		
	Fonds commercial	255 000		255 000	255 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	121 192	39 726	81 466	24 667
	Autres immobilisations corporelles	379 104	75 469	303 635	43 544
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 350		2 350	2 399
	Total de l'actif immobilisé (III)	**763 496**	**121 045**	**642 451**	**325 610**
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**				
	Matières premières et autres approvisionnements	7 967		7 967	7 846
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	47 296		47 296	5 273
	Charges constatées d'avance	2 281		2 281	6 696
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres	100 015		100 015	100 000
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	106 652		106 652	54 558
	Total de l'actif circulant (IV)	**264 210**		**264 210**	**174 372**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**1 027 706**	**121 045**	**906 661**	**499 982**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an	2 350	2 399
(2) dont créances à moins d'un an	51 926	14 368

Signé par Jean-Pierre CUBIZOLLES
Le 4 sept. 2026

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Signed with Universign doc_Ko2K tx_wwPPmL0gZaG0

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/03/2026	31/03/2025
Capitaux Propres	Capital (dont versé 8 800)	8 800	8 800
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	5 200	5 200
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	880	880
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	393 322	296 234
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**100 790**	**97 088**
	Subventions d'investissement	1 518	3 318
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	**510 509**	**411 520**
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	294 996	211
	Emprunts et dettes financières divers (2)	810	505
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 908	32 040
	Dettes fiscales et sociales	53 438	55 706
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1) (IV)	**396 152**	**88 462**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	**906 661**	**499 982**

(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	141 687	88 462
(2)	Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **906 661** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2025** et finit le **31/03/2026.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2026
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	260 949				99	260 850
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**260 949**				**99**	**260 850**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	79 713		67 926		26 446	121 192
	Instal., agencement, aménagement divers	65 964		275 760		60 057	281 668
	Matériel de transport	72 715		3 875			76 590
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	33 029		5 898		18 080	20 846
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**251 420**		**353 458**		**104 583**	**500 296**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 399				49	2 350
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**2 399**				**49**	**2 350**
	TOTAL	**514 768**		**353 458**		**104 731**	**763 496**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2026
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			5 949		99	5 850
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**5 949**		**99**	**5 850**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			55 046	10 821	26 141	39 726
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			57 867	5 850	58 399	5 318
	Matériel de transport			42 565	14 936		57 501
	Matériel de bureau, mobilier			27 732	2 998	18 080	12 650
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**183 210**	**34 605**	**102 620**	**115 195**
	TOTAL			**189 159**	**34 605**	**102 719**	**121 045**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2026
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles / corporelles / des titres mis en équivalence / titres de participation / autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises { - d'exploitation / - financières / - exceptionnelles					

NEANT

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/03/2026	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 350	2 350	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	41 866	41 866	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	5 430	5 430	
	Charges constatées d'avance	2 281	2 281	
	TOTAL DES CREANCES	**51 926**	**51 926**	

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/03/2026	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	468	468		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	294 528	40 064	169 411	85 054
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	46 908	46 908		
	Personnel et comptes rattachés	30 750	30 750		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 648	18 648		
	Impôts sur les bénéfices	1 109	1 109		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 931	2 931		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	810	810		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**396 152**	**141 687**	**169 411**	**85 054**

Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 410
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	810

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	31/03/2026	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	255 000	
TOTAL	**255 000**	

Capital social

Etat exprimé en **euros**

	31/03/2026	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	880,00	10,0000	8 800,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**880,00**	**10,0000**	**8 800,00**

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/03/2026	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
NANTISSEMENT PRODUITS PLACEMT PARTS SOCIALES BP 200 000 €		193 590	
CAUTION SOCAMA BANQUE POPULAIRE 100 000 €		100 000	
		293 590	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**293 590**	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/03/2026
Emprunts	NANTISSEMT PDTS PLCT PARTS SOC. BP	BANQUE POPULAIRE	200 000	193 590
Emprunts	CAUTION SOCAMA BP	BANQUE POPULAIRE	100 000	100 000
		TOTAL	**300 000**	**293 590**

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/03/2026
Total des Produits à recevoir		**2 602**
Autres créances		**2 602**
FRS - AVOIRS NON PARVENUES	*2 602*	

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/03/2026
Total des Charges à payer		**31 791**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**1 406**
INTERETS C.N.E.	*764*	
ASSURANCES C.N.E.	*67*	
COMMISSIONS C.N.E.	*107*	
AGIOS A PAYER	*468*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**6 556**
FRS - FACTURES NON PARVENUES	*6 556*	
Dettes fiscales et sociales		**23 829**
CONGES A PAYER	*6 613*	
PERSONNEL CHARGES A PAYER	*10 000*	
ORG.SOC.CH/CONGES PAYES	*831*	
ORG.SOC.AUTR.CH. A PAYER	*4 500*	
ETAT - CHARGES A PAYER	*1 885*	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/03/2026**
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**2 281**
MEDECINE DU TRAVAIL		536	
CHARGES LOCATIVES		502	
ANNONCES ET INSERTIONS		211	
ENTRETIEN		464	
REDEVANCES		239	
TAXES		330	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**2 281**

2JP
Société par actions simplifiée
au capital de 8 800 euros
Siège social : Avenue de la Libération, 42600 MONTBRISON
477 841 266 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 9 JUILLET 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2026

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2026 s'élevant à 100 789,83 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	100 789,83 euros
A titre de dividendes Soit 85,23 euros par action	75 000,00 euros
Le solde	25 789,83 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 419 111,59 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2026 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 75 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 09 juillet 2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur

l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 9 JUILLET 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre CUBIZOLLES

Signé par Jean-Pierre CUBIZOLLES
Le 4 sept. 2026

Signed with Universign doc_LaK1 tx_wwPPmL0gZaG0